

Goin, le 30 mars 2026

Nos réf : BT/GD/CV

Objet : convocation réunion Conseil Communautaire

P.J. : ordre du jour + procuration + procès-verbal du Conseil Communautaire précédent

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Sud Messin qui se tiendra :

**Le Mercredi 8 avril 2026 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Cheminot**

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil Communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse électronique carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.

La Présidente

Brigitte TORLOTING



Procuration

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Communautaire,

du Mercredi 8 avril 2026 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Cheminot

Donne procuration à _____

de la commune de _____

Pour voter en mes lieu et place.

Signature :

Réunion du Conseil Communautaire

Mercredi 8 avril 2026 à 19 h 00

à la Salle des Fêtes de Cheminot

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 janvier 2026
- Rapport au Conseil des décisions de la Présidente
- Délibérations :
 1. Election du Président de la Communauté de Communes du Sud Messin
 2. Détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau
 3. Election des vice-présidents et autres membres du Bureau
 4. Lecture de la Charte de l'élu local
 5. Indemnités de fonction du Président, des vice-présidents et des autres membres du Bureau
 6. Délégations du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes
 7. Délégations du Conseil Communautaire au Bureau de la Communauté de Communes
 8. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au SCOTAM (Schéma de COhérence Territoriale de l'Agglomération Messine)
 9. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au SEV3N (Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied)
 10. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au SYM Seille (SYndicat Mixte d'aménagement hydraulique de la Seille)
 11. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au Syndicat Mixte Moselle Aval
 12. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin à Moselle Fibre
 13. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au SMASA (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval)
 14. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin au Syndicat Mixte pour la gestion, la réfection et l'amélioration des installations sportives du collège « Lucien Pougué » à Rémilly
 15. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Messin dans les conseils d'administration des collèges de Rémilly et Verny
- Points divers

La Présidente

Brigitte TORLOTING

Affiché au siège de la Communauté de Communes et publié sur le site Internet du Sud Messin le 30 mars 2026